ORGANISATION DU DÉROULEMENT DES DÉBATS

TABLE RONDE N° 1 : ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Ministres**

Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif
Philippe Martin, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Benoît Hamon, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation

1. Faire évoluer les modes de consommation et de production vers une économie circulaire plus économe et plus efficace dans l'utilisation des ressources
2. Définir une nouvelle politique industrielle basée sur la mobilisation, le développement et l'adaptation des filières industrielles et agricoles de l'amont à l'aval et l'innovation
3. Mettre en œuvre un projet de territoire, rendu possible par des leviers financiers et fiscaux adaptés, et basé sur le développement des projets d'écologie industrielle

TABLE RONDE N° 2 : EMPLOIS ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **Ministres**

Cécile Duflot, ministre de l'Égalité du territoire et du Logement
Michel Sapin, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

1. Identifier et anticiper les mutations et les opportunités de développement de l'emploi liées à la transition écologique, ainsi que les besoins de formation qui en résultent
2. Favoriser et sécuriser les transitions professionnelles liées à la transition écologique et accompagner les reconversions des bassins d'emplois et des salariés
3. Valoriser davantage les métiers, les compétences et les parcours de la transition écologique : vers des emplois de qualité et durables dans un contexte d'entreprises responsables

TABLE RONDE N° 3 : POLITIQUE DE L'EAU

- **Ministres**

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Pascal Canfin, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé du Développement

1. Assurer l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau
2. Assurer une bonne interaction entre la politique de l'eau et les autres politiques (notamment politiques agricole, industrielle, sanitaire, d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de transport, d'énergie, de la biodiversité)
3. Se donner les moyens de ses priorités en matière de gouvernance dans le domaine de l'eau : responsabilités et moyens des différents acteurs

TABLE RONDE N° 4 : BIODIVERSITÉ MARINE, MER ET OCÉANS

- **Ministres**

Victorin Lurel, ministre des Outre-mer
Frédéric Cuvillier, ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie, chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche

1. Améliorer les connaissances et les protections des écosystèmes marins et littoraux
2. Renforcer l'action de la France en ces domaines dans les outre-mer
3. Créer les conditions d'une exploitation durable des ressources du milieu marin
4. Faire progresser l'action internationale de la France pour la protection juridique et la gouvernance de la haute mer

TABLE RONDE N° 5 : ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Ministres**

Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale
Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
George Pau-Langenvin, ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargée de la Réussite éducative

1. Faire des écoles et des établissements scolaires des lieux d'apprentissage et d'expérimentation active de l'environnement et du développement durable
2. Engager une nouvelle étape de mobilisation des établissements d'enseignement supérieur et renforcer l'inscription des enjeux environnementaux et du développement durable dans la formation de formateurs et celle des professionnels de l'éducation et de la formation
3. Développer, dans tous les lieux et temps de vie, une éducation à l'environnement et au développement durable pour tous, impliquant ensemble les acteurs publics et privés